

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu tenue le 18 avril 2023, à 19 h 30 par conférence Web, sous la présidence de Mme Manon Bertrand.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente de la Caisse, M^{me} Manon Bertrand, agit comme présidente d'assemblée et présidente d'élection. Elle est assistée dans l'animation par M. Yves Bisson, directeur général, la secrétaire du conseil d'administration, M^{me} Catherine Boucher, assistée dans ses fonctions par M^{me} Elyse Desjardins, adjointe à la direction générale, le président du comité coopération, M. Jasmin Dubé et finalement par la présidente du comité de mise en candidature, M^{me} Martine Rouleau. Ces personnes assisteront M^{me} Bertrand afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements.

M^{me} Bertrand déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

Elle informe les membres que le conseil d'administration a choisi une formule d'assemblée à distance et qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera faite pour la répartition des excédents annuels et des ristournes.

M^{me} Bertrand ajoute que des prix de présence sont à gagner parmi ceux qui assisteront à l'assemblée en direct et qui répondront correctement à la question mathématique qui sera présentée à la toute fin.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

M^{me} Bertrand invite les participants à écouter le message de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'assemblée

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement, le vote en direct et les interactions sont présentées par M^{me} Catherine Boucher.

Ces modalités portent notamment sur la façon de poser des questions, de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration ainsi que sur la votation. Elle mentionne également qu'un maximum de questions et commentaires, en lien avec les sujets prévus à l'ordre du jour, sera traité en mentionnant le nom du membre. La Caisse assurera un suivi de toutes autres questions et commentaires reçus en communiquant par courriel avec les membres.

M^{me} Boucher précise que seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct et en différé.

Elle rappelle les conditions à respecter pour être éligible au vote :

- Être une personne physique âgée d'au moins 18 ans qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec;
- Être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 Nomination des scrutateurs

Afin d'assurer le bon déroulement de la votation en direct de cette assemblée, M^{me} Boucher mentionne la nomination de deux scrutatrices : M^{me} Elyse Desjardins, adjointe à la direction générale, et M^{me} Marie-Josée Noël, adjointe à la direction générale, également.

Elles sont chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation, afin que M^{me} Bertrand puisse communiquer aux membres le résultat des votes en direct. Celles-ci s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

La présidente demande la proposition officielle de l'adoption de la recommandation.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), tous deux membres de plein droit, et adopté à l'unanimité de nommer Elyse Desjardins et Marie-Josée Noël scrutatrices pour cette assemblée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

M^{me} Bertrand invite M^{me} Catherine Boucher, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour / AGA 2023

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)(vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Réseau de distribution
7. Fin de la rencontre et remerciements
8. Publication des résultats et levée de l'assemblée

M^{me} Bertrand remercie M^{me} Boucher et demande la proposition officielle *de l'adoption de l'ordre du jour*.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

M^{me} Bertrand demande aux membres s'ils ont des questions sur cette proposition d'ordre du jour. Aucune question n'est émise.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2022

M^{me} Manon Bertrand mentionne aux participants que le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 ne sera ni lu ni résumé ce soir puisqu'il a été déposé, au même moment que l'avis de convocation, sur le site internet de la Caisse et qu'ils ont donc eu l'occasion d'en prendre connaissance. Elle demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2022.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2022 soit adopté tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Bertrand précise aux participants s'ils ont des questions ou commentaires sur le procès-verbal présenté.

M. Audette souhaite connaître le nombre de membres qui assistent à l'assemblée et si le tirage est seulement pour les gens inscrits en direct. M. Bisson lui répond qu'il y a actuellement 67 personnes présentes en ligne et qu'effectivement le tirage est seulement pour les gens présents en ligne.

M. Couture s'informe s'il peut s'abstenir de voter. M. Yves Bisson recommande de voter, mais qu'il n'est pas obligatoire de le faire.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

M^{me} Bertrand présente tous les membres et les remercie de leur implication au conseil d'administration.

Elle présente ensuite fièrement, au nom des membres du conseil d'administration, la revue des principales réalisations de la Caisse pour l'année financière 2022 :

UN LEADER ÉCONOMIQUE DE TAILLE

Dans un contexte instable de poussée de l'inflation, de difficulté de se loger et de l'augmentation du coût de l'épicerie, nous sommes absolument déterminés à jouer notre rôle de leader socioéconomique.

Pour ce faire, nous disposons de plusieurs leviers financiers pour soutenir notre milieu, comme le Fonds du Grand Mouvement. Doté d'une enveloppe de 250 millions de dollars, le Fonds du Grand Mouvement vise à appuyer des projets ayant le potentiel de transformer notre société.

Un autre levier sur lequel la Caisse s'appuie pour exercer son leadership à l'échelle locale et régionale, est le Fonds d'aide au développement du milieu, votre ristourne collective sur laquelle vous allez vous prononcer plus tard lors de cette assemblée.

M^{me} Bertrand mentionne qu'en choisissant d'affecter une partie des excédents à ce Fonds, vous soutenez directement des projets d'organismes de chez nous.

UNE CAISSE ENGAGÉE ET SOLIDAIRE

L'éducation financière a toujours été un élément central de la mission du Mouvement Desjardins. En 2022, Desjardins a investi 11 M \$ dans la diffusion de programmes d'éducation financière et coopérative visant à encourager de saines habitudes financières.

Signe de notre engagement constant dans nos communautés, le Mouvement Desjardins a remis un montant de plus de 114 M\$ dans le milieu au moyen de dons, commandites, partenariats philanthropiques et bourses. M^{me} Manon Bertrand précise qu'un montant record de plus de **712 000 \$** a été investi dans notre milieu en 2022. C'est une très grande fierté de savoir que ces sommes ont servi à supporter des projets pour les gens de chez nous.

La Caisse a également continué d'être en action sur les grands enjeux sociaux. Par exemple, au chapitre de la diversité et de l'inclusion, nous avons lancé un **nouveau** produit d'assurance collective pour les personnes en processus d'affirmation de genre.

Une autre grande fierté pour le Mouvement Desjardins est sans contredit l'obtention du **4^e rang mondial au palmarès des meilleurs employeurs pour les femmes, selon le magazine Forbes**. Cette reconnaissance confirme que nos pratiques, nos programmes et notre approche en matière de parité se distinguent sur la scène internationale.

M^{me} Bertrand affirme fièrement qu'à la Caisse du Haut-Richelieu, nous avons un conseil d'administration paritaire et une équipe de gestion majoritairement féminine.

DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES INNOVANTES

Nos grands travaux technologiques se sont poursuivis en 2022, afin de continuer la modernisation de l'ensemble de nos systèmes, de rehausser notre sécurité et de poursuivre notre transformation numérique. Pensons, par exemple, à la solution d'authentification par la voix qui a été développée et déployée dans nos centres de relations clients ainsi qu'à l'initiative d'assistance virtuelle par l'utilisation de la voix plutôt que les touches de clavier de téléphone.

Ces deux innovations ont d'ailleurs reçu des prix aux OCTAS 2022 du Réseau Action TI.

UN ACCENT MIS SUR LA JEUNESSE

La jeunesse est une priorité chez Desjardins. Notre organisation est persuadée que permettre à nos jeunes de prendre leur place et de se réaliser pleinement apportera des retombées positives et significatives à long terme pour l'ensemble de notre société.

M^{me} Bertrand précise que sur notre territoire, 50 étudiants ont décroché une bourse d'études pour un montant totalisant 80 000 \$! Ceci est sans compter notre appui à la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu avec la remise de dizaines de bourses. Nous sommes plus que jamais convaincus qu'un coup de pouce financier peut jouer un rôle décisif dans la poursuite de leurs études.

DES EFFORTS SOUTENUS À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par nos divers partenariats, nous incitons nos entreprises à prendre le virage du développement durable, tout en les outillant pour qu'elles prospèrent dans cette nouvelle économie. Plusieurs initiatives auxquelles participe le Mouvement Desjardins permettront aux entreprises de tirer leur épingle du jeu dans une économie circulaire et plus sobre en carbone.

- Desjardins investit 50 M \$ dans le Fonds d'Impact Climatique Idéaliste, qui a pour mission d'accélérer la transition énergétique en fournissant aux entreprises du capital de croissance pour la commercialisation de solutions qui génèrent un impact climatique positif.
- Grâce à une contribution de 2,1 M \$ sur cinq ans, Desjardins appuie un écosystème de laboratoires d'accélération vers une économie circulaire. En 2022, plusieurs projets d'expérimentation ont vu le jour dans le secteur de la construction.
- Nous nous sommes associés à Exportation et développement Canada (EDC) pour un programme pilote qui permet de déployer une nouvelle offre de financement durable aux entreprises qui souhaitent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Par ce nouveau produit, Desjardins octroiera jusqu'à un milliard de dollars d'ici trois ans pour concrétiser des projets qui favorisent la transition vers une économie sobre en carbone.

Remerciements

M^{me} Manon Bertrand remercie, en son nom et au nom des membres du conseil d'administration, l'ensemble des employés de la Caisse et leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres et clients. Elle remercie également nos gestionnaires et notre directeur général, M. Yves Bisson, pour leur précieux soutien. M^{me} Bertrand souligne de plus, l'excellent travail et l'implication de ses collègues membres du conseil d'administration.

Pour terminer, elle remercie les membres pour leur fidélité. M^{me} Bertrand ajoute que c'est en travaillant toujours dans leur intérêt que nous continuerons à nous montrer dignes de leur confiance.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M^{me} Bertrand présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

M^{me} Manon Bertrand propose aux membres de visionner deux capsules vidéo, la première portant sur l'évolution des résultats financiers et la deuxième capsule sur les faits saillants du rapport annuel de la Caisse.

À la suite du visionnement, elle invite M. Bisson à préciser certains éléments du bilan financier.

M. Bisson mentionne que ces résultats témoignent de la confiance des membres envers notre coopérative de services financiers et reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Ce rendement nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux aux attentes de nos membres.

Il poursuit en affirmant que grâce à un volume d'affaires sous gestion de 6,4 milliards \$, en hausse de 4,7 % par rapport à 2021, la Caisse est en très bonne position dans son marché.

Il ajoute que pour continuer à vous garantir la meilleure expérience comme membre, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de services. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes du Mouvement Desjardins. Il prend un moment pour remercier tous les gestionnaires et les employés de leur dévouement.

Par la suite, M. Bisson invite les membres à faire parvenir toutes questions ou commentaires concernant les résultats financiers via la boîte de dialogue. Aucune question n'est émise.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M^{me} Manon Bertrand introduit M. Jasmin Dubé, président du comité coopération, à venir présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des autres engagements auprès des organismes de notre région.

M. Dubé débute la présentation en spécifiant les trois priorités d'investissement qui ont été déterminées par les membres en 2022.

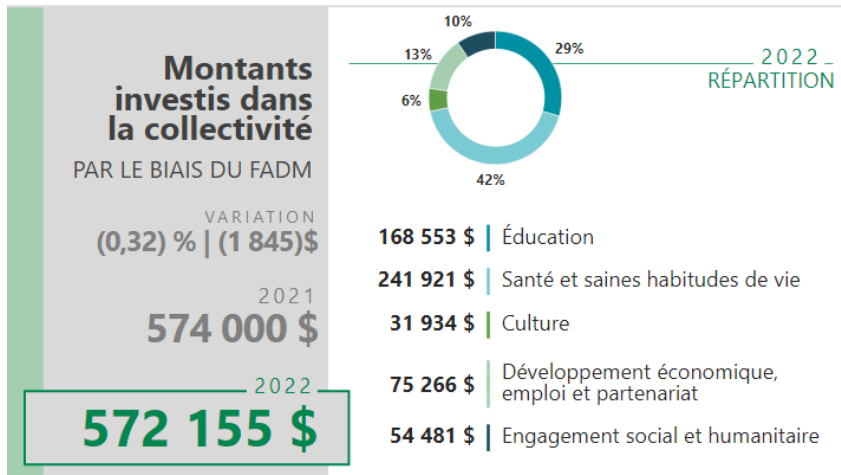
- L'éducation
- La santé et les saines habitudes de vie
- Le développement économique

Il invite les membres à visionner une rétrospective des projets que nous avons soutenus l'an dernier. Il mentionne ensuite que nous avons soutenu des projets à hauteur de 572 155 \$ via notre Fonds d'aide au développement du milieu et 139 873 \$ en dons et commandites. Une année record en soutien aux organismes et nous en sommes très fiers!



MONTANTS INVESTIS DANS LA COLLECTIVITÉ

M. Dubé présente également la répartition des sommes investies, par le biais du *Fonds d'aide au développement du milieu* (FADM), selon les différents secteurs d'activité. Il rappelle aux participants que les trois priorités d'investissement, soit l'**Éducation**, la **Santé et les saines habitudes de vie** et le **Développement économique** ont été respectées.



Un montant de 572 000 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2022, pour une récupération d'impôt de 151 000 \$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 1 664 000 \$.

M. Dubé ajoute que puisque le FADM provient des excédents de la Caisse, les montants non utilisés des années antérieures sont cumulés dans une réserve. Toutes les caisses disposent d'une réserve FADM qui nous permet de prendre des engagements pour des projets majeurs, mais également de se constituer un fonds dans les cas où les excédents de la Caisse seraient moins élevés. Ainsi, on s'assure d'être toujours présents pour soutenir les organismes, peu importe le contexte économique.

Fonds d'aide au développement du milieu	
Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)	1 400 k\$
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA	685 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	572 k\$
Récupération d'impôt	(151) k\$
Solde au 31 décembre 2022	1 664 k\$

DONS ET COMMANDITES

M. Dubé nous explique que les dons et commandites proviennent des budgets opérationnels de la Caisse et non des ristournes aux membres et à la communauté. La répartition des sommes investies en dons et commandites pour l'année 2022, par secteur d'activité, atteint un montant total de 139 873 \$.



Il ajoute qu'en 2022, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité. Celui-ci nous permet d'être en phase avec les besoins des membres et du milieu communautaire. Étant évolutif dans le temps, ce plan nous a permis de procéder l'an dernier à une consultation des membres et des organismes afin de déterminer les grands enjeux prioritaires de notre région.

M. Dubé présente les nouvelles priorités d'investissement qui guideront les décisions du comité.

- Santé physique et mentale
- Éducation et persévérance scolaire
- Logement social et habitation
- Protection de l'environnement

Il termine en rappelant que notre Politique de soutien financier, incluant nos nouvelles priorités d'investissement, est disponible sur notre site Internet. Cette politique vise à assurer la plus grande transparence dans le processus d'analyse de projets du comité coopération.

ÉDUCATION FINANCIÈRE

M. Dubé mentionne que Desjardins offre divers programmes et outils, selon le groupe d'âge et la nature des besoins. La Caisse scolaire permet aux jeunes de s'initier à l'épargne en faisant des dépôts dans un compte et en mettant à leur disposition des outils éducatifs afin qu'ils puissent développer leur littératie financière. Le tout est disponible gratuitement au caissescolaire.com.

Il invite les participants à écouter la présentation sur la Caisse scolaire.

FABRIQUE À PROJET

M. Dubé explique que la Fabrique à projets est une plateforme de sociofinancement, lancée par Desjardins, qui a pour but de faciliter la réalisation des projets scolaires et parascolaires au sein des écoles primaires et secondaires.

MES FINANCES MES CHOIX

Il affirme que dans notre région, c'est le Carrefour Jeunesse-Emploi qui est responsable d'offrir ces formations. Nous avons d'ailleurs reconduit, l'an dernier, notre entente de partenariat avec le CJE, pour un investissement de 42 000 \$.

M. Dubé présente par la suite les programmes de financement solidaire offerts dans notre région :

- Fonds d'entraide Desjardins
- Microcrédits Desjardins aux entreprises
- Créavenir

Il termine ce volet en soulignant toute l'ampleur de notre implication dans la communauté, la richesse et que nous avons l'opportunité de créer.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

M^{me} Bertrand invite maintenant les membres à soumettre toutes autres questions à l'aide de la boîte de dialogue. Les questions sont répondues par M. Bisson.

Deux questions ont été soumises :

- M. Leathead se dit préoccupé par toute la dynamique de l'identité numérique et vocale pour les services *AccèsD*. M. Bisson répond qu'il y a une procédure claire sur la démarche qui doit être faite et que c'est une technologie qui est sécuritaire. Il ajoute que Desjardins paie pour ces nouveaux systèmes qui sont maintenant utilisés par toutes les institutions bancaires et que Desjardins se doit d'offrir ces nouvelles technologies à ses membres.
- M. Leathead est également préoccupé par la disparition de l'argent papier et l'apparition de l'argent digital. Il ajoute aussi à sa question, à combien nous évaluons les retombées économiques pour ce type de dépense. M. Bisson répond que l'argent papier va sans doute disparaître dans le futur, mais que pour l'instant, il n'y a pas d'intention de la part de Desjardins de s'associer à la monnaie digitale. Pour le moment, ce qui remplace l'argent papier, ce sont nos méthodes de paiement avec le téléphone et *Interac* qui sont de plus en plus utilisées par les membres. M. Bisson ajoute qu'il ne connaît pas les montants des retombées économiques de ces changements, mais que Desjardins investit considérablement dans la sécurité des données et la sécurité transactionnelle. C'est un incontournable pour Desjardins.

M. Bisson fait une mise à jour du nombre de personnes présentes à l'assemblée à distance, question demandée plus tôt par M. Audet. Il affirme que nous sommes maintenant 74.

5 PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels

M^{me} Bertrand annonce qu'il est maintenant temps de présenter les propositions sur le partage des excédents. Elle invite les participants à visionner une capsule vidéo qui présente cet élément distinctif de notre coopérative.

À la suite du visionnement, M^{me} Bertrand cède la parole à M. Yves Bisson pour l'explication de cette proposition.

M. Bisson annonce qu'il est maintenant temps de voir ensemble comment le rapport annuel 2022 et l'évolution de la ristourne se traduisent, pour lesquels les membres seront appelés à voter dans les prochains jours.

Il précise à tous les membres que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui qui est estimé le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et qu'il est totalement conforme aux encadrements applicables.

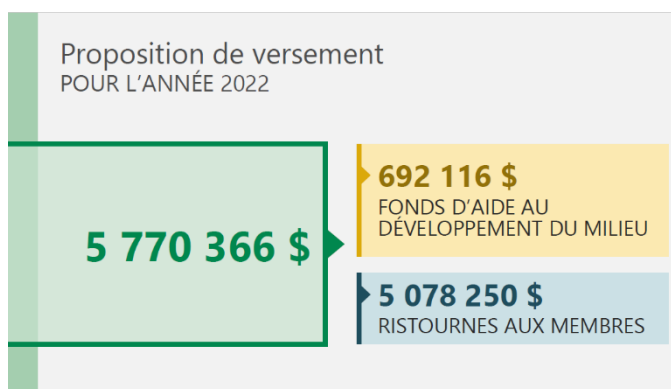
M. Bisson rappelle que nos excédents se chiffrent à 18 600 000 \$ après ristourne et intérêt sur les parts.

Il explique que la particularité, cette année, sont les écritures comptables reliées à notre détention de parts de capital dans nos filiales, soit Desjardins Sécurité Financière et Desjardins Assurances Générales. Le changement financier de nos contributions dans les filiales a fait en sorte que cela a généré des revenus qui ont été affectés en partie à la réserve générale, un montant de 83,2 M \$.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	18 593 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	83 181 k\$
		Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	421 k\$
		Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	25 k\$
		Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	102 220 k\$
		Affectation au FADM	(692) k\$
		Affectation à la RRE	(23 897) k\$
		Affectation à la réserve générale	(77 631) k\$
		Solde des excédents à répartir	0

¹ Includ \$ 111 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
² Net d'impôt
 | FADM | Fonds d'aide au développement du milieu
 | RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

M. Bisson présente aux membres la proposition de versement des ristournes membres et des ristournes FADM à l'aide d'un tableau explicatif.



Il termine sa présentation avec le tableau sur la proposition des excédents annuels et mentionne le changement de cette année soit, l'ajout du produit gestion de patrimoine (produit VMD et Gestion privée).

Proposition sur la répartition des excédents annuels			
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			678 k\$
Épargne et placements			555 k\$
Fonds	0,58 \$		230 k\$
Prêts et marges de crédit			1 756 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		634 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		341 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³		811 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		73 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			5 078 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

M^{me} Manon Bertrand demande aux membres qui se propose et qui appuie l'adoption de la recommandation du projet de répartition des excédents annuels.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré), toutes deux membres de plein droit, et résolu que le projet de répartition des excédents annuels soit soumis au vote au cours des quatre prochains jours.

M^{me} Bertrand invite les participants à soumettre leurs questions ou commentaires, s'il y a lieu. Aucune question n'est soulevée sur cette proposition.

Elle rappelle aux membres que la proposition de la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes, recommandés par le conseil d'administration, seront soumis au vote après les présentations et discussions de ce soir.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

M^{me} Bertrand informe les membres qu'en tant que présidente du conseil d'administration, tel que le prévoit le règlement, elle agira comme présidente d'élection. Elle précise également que la secrétaire est une personne candidate, notre secrétaire adjoint, M. Yves Bisson, agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

M^{me} Manon Bertrand invite M^{me} Martine Rouleau à présenter le rapport du comité de mise en candidature.

M^{me} Rouleau rappelle aux participants la démarche du profil collectif enrichi, soit que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien administrée. Elle explique que c'est la raison pour laquelle le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, que l'on appelle le *profil collectif enrichi*. Le conseil d'administration met à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et de ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces

critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures. Les personnes qui posent leur candidature doivent démontrer dans quelle mesure ils viendront enrichir la composition du conseil.

Elle spécifie qu'afin de combler ses besoins, la Caisse est à la recherche d'une femme et de quatre hommes dans les tranches d'âges de 18-34 ans et 65 ans.

Les compétences plus particulièrement recherchées étaient :

- L'agriculture, l'éducation ou le droit.

Pour l'assemblée générale de cette année, cinq postes universels sont à pourvoir; c'est un objectif et non une obligation à rencontrer. M^{me} Rouleau mentionne que six candidatures ont été déposées lors de notre appel de candidatures. Toutefois, une candidate s'est désistée entre-temps.

Elle présente toutes les personnes candidates et éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

- M^{me} Catherine Boucher - Administratrice sortante
- M. Samuel Cousineau Bourgeois
- M. François-Luc Dallaire - Administrateur sortant
- M^{me} Valérie Dupont Ferlatte, désistement de la candidate
- M. Serge Parent – Administrateur sortant
- M. Matteo Seregni

M^{me} Martine Rouleau informe les membres qu'un document de présentation ainsi qu'un tableau synthèse des candidats se trouvent sur le site Internet de la Caisse.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, chacune des personnes candidates a fait une courte présentation orale, de moins de deux minutes.

5.2.4 Élection par votation

M^{me} Bertrand déclare élues par acclamation aux postes du conseil d'administration les personnes candidates suivantes et félicite chaleureusement les élus:

- M^{me} Catherine Boucher
- M. Samuel Cousineau Bourgeois
- M. François-Luc Dallaire
- M. Serge Parent
- M. Matteo Seregni

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

M^{me} Bertrand rappelle aux membres qu'ils seront appelés à voter et que :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter;
- Qu'une réécoute de l'assemblée sera possible, via le bouton « mon vote » dans *AccèsD* ou du lien accessible sur notre microsite, et que les membres n'ayant pu assister en direct à l'assemblée pourront donc voter en toute connaissance de cause;
- Pour ceux et celles qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il vous sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.

Elle mentionne également que la documentation est disponible sur notre microsite ou sur demande à la Caisse.

Elle explique ensuite les deux moyens simples de voter, soit via *AccèsD* à l'aide du bouton « Mon vote » et à suivre les consignes claires disponibles pour enregistrer votre vote. Elle mentionne aussi l'accessibilité au vote via notre microsite et de la page d'accueil du *desjardins.com*. Pour être habilités à voter, les membres doivent d'abord être inscrits au service *AccèsD*. Elle ajoute qu'il y a un nouveau moyen de voter cette année pour les membres qui n'ont pas *AccèsD*, en se présentant, d'ici les quatre prochains jours au Siège social d'Iberville ou aux Centre de services Les Halles et Saint-Luc, selon les heures d'ouverture habituelles, pour y voter via une borne de votation.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

M^{me} Bertrand précise que, dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de quatre jours, jusqu'au samedi 22 avril, à 23 h 59.

Elle précise que les résultats de vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement, soit 24 à 48 h après la période de votation, où les votes seront publiés via notre site internet et disponibles auprès de la Caisse; c'est ce qui mettra fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

La présidente rappelle que bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat du vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation. Elle précise qu'un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. RÉSEAU DE DISTRIBUTION

M^{me} Bertrand introduit M. Yves Bisson pour nous parler des analyses sur les habitudes financières et les besoins réels de notre caisse.

M. Bisson mentionne que depuis les dernières années, l'évolution des modes transactionnels chez Desjardins a énormément changé, et plus récemment d'une façon accélérée avec la pandémie. Il ajoute que notre réseau de distribution doit représenter l'utilisation que font l'ensemble des membres de nos services et que les administrateurs ont pris la décision de fermer le Centre de services Saint-Sébastien au courant de l'été prochain, plus précisément le 30 juin 2023. Quant au guichet automatique, il sera relocalisé dans le même secteur.

M. Bisson rassure les membres qu'ils seront présents pour les membres durant la transition. Il spécifie que de l'accompagnement personnalisé sera offert aux membres et qu'il sera présent les jeudis au Centre de services de Saint-Sébastien pour échanger avec les membres et répondre à leurs questions.

M^{me} Manon Bertrand remercie M. Bisson pour ces précisions et elle ajoute que des formations pourront également être offertes au besoin pour l'utilisation de nos services à distance tels qu'*AccèsD*, téléphone, Internet ou mobile ou le dépôt mobile de chèques par exemple. Votre caisse demeurera également présente dans le milieu en continuant d'appuyer des projets porteurs à Saint-Sébastien, grâce à ses dons et commandites et son Fonds d'aide au développement du milieu.

M^{me} Bertrand invite les participants à soumettre leurs questions ou commentaires, s'il y a lieu.

Une question de M. Leathead qui demande par quels moyens la Caisse va aider l'ensemble des membres pour combattre l'inflation étant donné que le gouvernement ne met plus d'argent en circulation et augmente la taxe carbone, ce qui ne fait qu'augmenter l'inflation. Il questionne aussi si les intérêts de la Caisse pourraient être retournés aux membres.

M. Bisson répond que nous avons plusieurs programmes offerts, que nous avons également contacté près de 600 membres, détenteurs d'hypothèque à taux variable, pour leur venir en aide et trouver des solutions pour faciliter leurs paiements. Il conseille aussi de ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec un conseiller pour établir un plan financier.

M. Leathead affirme que dans la pandémie, comme nous ne pouvions plus circuler nulle part, tous les achats se faisaient par internet, et questionne si c'est ce qui fait que l'on pousse vers la monnaie digitale.

M. Bisson réitère que nous n'avons pas besoin de la monnaie digitale, puisque nous pouvons effectuer nos transactions avec notre carte d'accès, par virement, le tout avec notre téléphone. Tant que la Banque du Canada ne mettra pas en place un système sécuritaire de protection des données, Desjardins n'ira pas dans ce sens. M. Bisson ajoute que Desjardins prend conscience que les comportements transactionnels de ses membres changent et doit investir massivement dans cette technologie pour répondre à la demande de ceux-ci.

M^{me} Bertrand renchérit en disant que Desjardins a été une des premières institutions financières à offrir *Interac* et que les entreprises participantes appréciaient ce service ; l'évolution des technologies fait partie, à très grande échelle, des demandes des membres et clients.

7. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENT

M^{me} Bertrand remercie, de la part de ses collègues administrateurs, les membres de leur présence à l'assemblée ainsi que leur implication et leur confiance envers toute l'équipe de la Caisse du Haut- Richelieu.

Elle remercie également le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres ainsi que ses accompagnateurs de la soirée pour le bon déroulement de l'assemblée.

M^{me} Bertrand termine en invitant les membres à répondre à la question mathématique pour être éligibles au tirage de prix de présence, soit trois paires de billets de spectacle à la SPEC. Les gagnants seront annoncés le 21 avril sur la page Facebook de la Caisse, parmi les personnes qui auront répondu correctement dans la boîte de dialogue à la question mathématique et assisté à l'assemblée en direct.

Elle souhaite une bonne période de votation aux membres et les invite à surveiller les prochaines communications sur les résultats.

Quatre jours plus tard – après la fermeture de la période votation

SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

- Nombre d'écoutes en direct : 74
- Nombre d'écoutes en rediffusion : 157
- Total d'écoutes : 231
- Nombre de membres ayant voté : 1098

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

95,81 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et rendus disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16 h 41.